



**SOCIÉTÉ DES AMIS
CANADA-FRANCE**

VOS DEUX INVITATIONS

DÉJEUNER-CONFÉRENCE

LE DIMANCHE 18 MARS 2012, À 11 h 30

En ce mois de la francophonie, la *Société des Amis Canada-France* a le plaisir de vous proposer une conférence dans la foulée des différentes activités du mois de mars qui seront vouées à la célébration du monde francophone.

La conférence mettra l'accent sur la participation politique et les reculs subtils dans les taux de participation, partant du niveau municipal de gouvernance.

La conférencière, que nous retrouverons avec beaucoup d'intérêt à cet effet, est :

ANNE MÉVELLEC

La conférence

- En octobre 2011, la 40^e élection générale dans la province de l'Ontario a marqué une première : moins de la moitié des électeurs (49,02 pour cent) a pris le temps de se rendre aux urnes. Il s'agissait là du taux de participation le moins élevé qui ait été enregistré dans l'histoire de cette province depuis que sa toute première élection y avait été lancée en 1867.
- Pourtant, on ne cesse d'augmenter les efforts pour maintenir, faciliter et améliorer le taux de participation des électeurs canadiens depuis plusieurs années. Par exemple, le nombre des journées permis pour le vote par anticipation augmente d'élection en élection, y compris dans les milieux ruraux où ce type de vote jouit d'une grande popularité ; on augmente le nombre des lieux, les moyens (dont par la capacité de voir à l'envoi du bulletin de vote par la poste) ainsi que le nombre de jours de vote par anticipation sur les campus afin de mieux informer et former les jeunes étudiants en rapport aux moyens de naviguer dans le système électoral. L'âge de la majorité civile et électorale avait déjà été abaissé auparavant, à 18 ans, pour mieux former et fidéliser les jeunes à la pratique d'exercer leurs droits et responsabilités de citoyen.
- *La Déclaration des droits de l'homme* de 1789 avait accordé un statut civil (mariage, héritage, divorce), mais avec l'adoption du Code Napoléon, les femmes françaises avaient perdu leur capacité civile. Même si la plupart des femmes en France avaient alors la charge de tâches ou métiers particuliers (paysanne, marchande, lavandière)..., on avait choisi de définir la femme seulement à partir de son sexe. Pourtant, le rôle politique qu'elles occupaient a été largement mis en évidence durant la Révolution : elles ont déclenché la marche vers Versailles en protestation du prix du pain et pour demander au roi de revenir à Paris pour y alléger la misère - elles ont été rejointes plus tard par des hommes. À l'Assemblée nationale, les *tricoteuses* ont été actives et toujours prêtes à demander des aides pour les affamés et des réponses aux problèmes. Elles ont été actives à l'arrière plan, dans les salons et dans la littérature. Elles ont formé des clubs de femmes révolutionnaires, elles ont fait partie des groupes d'*Enragés* mais aussi elles ont été des contre-révolutionnaires qui ont exigé un référendum sur la forme du prochain gouvernement, et ont cherché à protéger les prêtres de paroisse de la mort, etc., tout en se faisant accuser de trahison, elles ont été emprisonnées et guillotonnées.
- Le long processus d'inclusion universelle dans la République a abouti en avril 1944, non pas dû au fait des parlementaires mais du général de Gaulle, par un article d'une ordonnance prise à Alger : « *Les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes.* ». En 2001, on avait estimé que la France comptait 10,9 pour cent de représentants féminins à l'Assemblée nationale.
- Au Canada, la toute première femme qui a occupé un poste politique éligible est Hannah Gale lorsqu'elle a été élue au conseil municipal de Calgary en 1917. C'est aussi en 1917 qu'une première femme, Louise McKinney, a été élue à l'Assemblée législative de l'Alberta. Le droit de vote et l'éligibilité en matière de mise en candidature ont été accordés au niveau fédéral en 1919 et c'est en 1921 qu'une première femme,

Agnes Macphail, a été élue à titre de députée à la Chambre des Communes pour l'Ontario. Le droit de vote et d'éligibilité a été obtenu graduellement au Canada (en 1916 pour les femmes du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, exercé notamment en 1917, pour les élections provinciales de l'Alberta ; en 1919 au niveau fédéral, le droit étant exercé aux élections générales de 1921 ; et en 1940, pour les élections provinciales, au Québec).

- Devrait-on se demander en 2012 si l'exercice de la citoyenneté universelle canadienne est réelle lorsque plus de la moitié des citoyens du Canada demeure réfractaire ou continue de choisir de rester marginale et par sa participation et par sa représentation dans la grande part de la sphère politique du pays ?

La conférencière

- **Anne Mévellec** est politologue, membre de la Faculté des études supérieures et postdoctorales et professeure à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa. Ses titres universitaires comprennent un B.A. de l'Université Rennes II et une maîtrise de l'Université Rennes I, de Rennes, France, ainsi qu'un doctorat à la fois de l'Université Rennes I (France) et de l'Université du Québec à Chicoutimi. En 2006, elle a complété un stage post-doctoral en Études urbaines à l'Institut national de la recherche scientifique (QC), au Centre - Urbanisation, culture, société.
- Ses intérêts en matière de recherche comprennent l'action publique, la gouvernance municipale, le métier d'élu local, y compris des questions comme celles des transitions territoriales, les nouvelles politiques d'aménagement du territoire et particulièrement la « nouvelle urbanité », à partir d'études de cas comme celui de la ceinture verte dans la région de la capitale du Canada qu'elle avait abordé avec nous en 2010. En 2012, ses intérêt de recherche comprennent en priorité la gouvernance municipale, y compris relativement à la représentation politique au Canada.

Le thème de la conférence

(accompagnée d'une présentation visuelle) :

Dans le contexte mentionné, Anne Mévellec nous fera réfléchir à :

La participation politique : les élections municipales L'exemple des femmes

Le lieu et l'heure :

À l'hôtel *Arc The Hotel*, Salle O'Connor, 140, rue Slater, à Ottawa, à 11 h 30.

Le prix du déjeuner : 23,00 \$, plus taxes et service ;
une contribution séparée de 2 \$ (membres) et de 4 \$ (non-membres),
pour les dépenses de la Société des Amis Canada-France sera appréciée.

Pour réserver, il vous suffit d'appeler ou de laisser un message
au 613-247-7291 (Aline) ou au 613-824-1557 (Yvette)
ou par courriel à l'adresse bici@sympatico.ca ou à yvettelegal@sympatico.ca

